



MINISTÈRE  
DE LA SANTÉ, DES FAMILLES,  
DE L'AUTONOMIE  
ET DES PERSONNES HANDICAPÉES

Liberté  
Égalité  
Fraternité

# Victime ou témoin de maltraitance envers un adulte vulnérable\* en établissement ou à domicile ?

Appelez le numéro national  
d'écoute et de signalement :

 **3133**

LE NUMÉRO CONTRE  
LES **MALTRAITANCES**

Des professionnels à votre écoute, pour vous aider.  
Appel gratuit 7j/7j, de 9h à 20h.

Accessibilité  
pour les personnes  
sourdes ou  
malentendantes :



[3133.gouv.fr](https://3133.gouv.fr)

\*les personnes âgées, les personnes en situation de handicap ou de précarité...